

## LES + LUS HIER SUR NOTRE SITE WWW.COURRIER-PICARD.FR

**1 Texte\_G**  
I, sed do eiusmod  
tempor incididunt ut  
labore et dolore  
magna aliqua. Ut

**2 Texte\_G** lit, sed  
do eiusmod  
tempor incididunt ut  
labore et dolore  
magna aliqua. Ut

**3 Texte\_G** lit, sed  
do eiusmod  
tempor incididunt ut  
labore et dolore  
magna aliqua. Ut

**4 Texte\_G** lit, sed  
do eiusmod  
tempor incididunt ut  
labore et dolore  
magna aliqua. Ut

**5 Texte\_G** lit, sed  
do eiusmod  
tempor incididunt ut  
labore et dolore  
magna aliqua. Ut

## CETTE PAGE EST LA VOTRE !

Posez-nous vos question, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs, envoyez-nous vos plus belle photos, nous les publierons.

5, boulevard du port d'Aval - 80000 Amiens  
Tél : 03 22 82 60 00 - Fax : 03 22 82 61 11  
Courriel : avousdevoir@courrier-picard.fr  
Facebook : xxxxxx  
Photos : via notre blog l'Œil des Picards, <http://blog-picard.fr/vos-photos/>

LA RECHERCHE DU JOUR AVEC LA



# Le sel de l'histoire, de la terre à la recherche

**La Maison européenne des sciences de l'homme et la société (MESHS), réunit des chercheurs de toutes les universités des Hauts de France. Régulièrement, certains d'entre eux exposeront leurs travaux de recherche dans le cadre de ce partenariat entre la MESHS et notre journal, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans la région.**

Le sel accompagne notre quotidien, on l'utilise pour relever nos plats, pour conserver les aliments. Il est présent dans une multitude de produits de nettoyage, dans nos dentifrices, dans notre pharmacopée...

Depuis le Néolithique (5 000 av. notre ère) l'homme le consomme, l'utilise et il a longtemps été le principal moyen de conservation des aliments. Source de richesse, il est convoité, contrôlé mais son excès est souvent perçu comme un facteur de risque pour l'homme à l'ère de l'industrie agroalimentaire.

Les chercheurs qui travaillent sur le sel utilisent une multitude de sources et croisent leurs approches : données géologiques, vestiges archéologiques, textes, images, tradition orale, analyses sanguines, composition des aliments... Ainsi, des spécialistes régionaux de tous les horizons (géologues, historiens, archéologues, médecins, philologues, anthropologues, juristes...) se sont associés à d'autres chercheurs sur le plan international pour mieux comprendre l'importance du sel pour l'homme et son évolution.

À l'instar de la soie ou des épices, l'histoire de ce sel est une véritable épopée qui se poursuit de nos jours. Présent naturellement sur terre, il se compose de sodium (Na+) et de chlore (Cl-). Il est dissous dans toutes les mers à raison d'en moyenne 35 g/L. On le trouve dans les roches de la terre sous forme minérale, que l'on appelle « sel gemme » ou halite. Les mines de sel en Europe ont été exploitées dès l'Âge du bronze (XIV<sup>e</sup> siècle av. notre ère). Ce sel marin est exploité de façon artisanale par les habitants des Hauts-de-France depuis au moins le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les Gaulois ont élaboré des ateliers dédiés à l'extraction du sel à partir d'eaux saumâtres dont l'archéologie a retrouvé les traces. Au sein des habitats ruraux, des espaces sont réservés à l'implantation de fourneaux

à grille dont la taille varie de 2 à 7 mètres de long. Sur les grilles, les artisans posent les moules remplis de saumure très concentrée et, grâce à la chaleur fournie par les foyers installés aux extrémités des fourneaux, le sel

se cristallise. Ce processus, dit « ignigène », se poursuit durant la période romaine et médiévale. Grâce aux moules qui circulent avec le sel, il est possible de cartographier les lieux de consommation du sel. En effet, ces moules sont fabriqués avec un matériau caractéristique et facilement reconnaissable. Cette information est précieuse puisqu'elle permet de retracer les circuits d'échanges commerciaux.

Le sel s'est tellement immiscé dans notre quotidien qu'il a intégré le domaine du langage (« ça ne manque pas de sel... » comme le titre de notre exposition à la Maison de l'Archéologie à Dainville en 2018), de la symbolique, des croyances, et des superstitions. À la



période romaine, il existe une déesse du sel présentant des caractéristiques à la fois germaniques et celtes nommée Dea Nehalennia. On lui connaît deux principaux sanctuaires aux Pays-Bas, l'un à Domburg, et l'autre à 25 km de là, à Colijnsplaat. Elle est par excellence une divinité née du sel, de l'univers marin, comme Vénus, née de l'écume de la mer, à laquelle on la compare volontiers. Son nom le révèle, puisque « hal », signifie « sel ». Elle a pour fonction de protéger, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les commerçants et transporteurs, regroupés en corporations professionnelles, exerçant leur activité de commerce du sel, de salaisons, de sauces de poissons et autres marchandises, sur le continent et avec la Britannia (Grande-Bretagne). La prospérité et la protection qu'elle dispensait à ses dévots se sont matérialisées par ses offrandes, remerciements à la divinité du sel, de l'eau, du commerce et de la navigation.

Travailler sur le sel se révèle être un formidable vecteur de découverte et de compréhension de nos sociétés : intelligence technique, organisation de la production, spécialisation et enrichissement de la société, pratique alimentaire, commerce, culte... Cette histoire du sel prend tout son sens si elle est traitée sur le temps long et s'affranchit des frontières géographiques et culturelles ; de quoi alimenter le sel de la conversation... ■

CHRISTINE HOËT-VAN CAUWENBERGHE Université de Lille SHS, Halma UMR 8164  
ARMELLE MASSE Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Halma UMR 8164  
GILLES PRILAUX, EPCC Somme Patrimoine, Halma UMR 8164  
MICHEL DUBOIS Université de Lille ST, LGCGE EA 4515



LE COURRIER DES LECTEURS

## Très terre à terre

**Denise Mosin, de Gommegnies (Nord) rebondit sur notre dossier, paru le 3 avril, consacrés aux terres agricoles sous-louées à des exploitants belges :**

Il va falloir nous expliquer comment les cultivateurs peuvent être regardés comme des « précaires » alors qu'ils louent leurs terres aux Belges ou aux Hollandais et que le jackpot est au rendez vous ; ne parlons pas des sous-locations, mais seulement des propriétaires qui gagnent sans se bouger jusqu'à 30 000 euros à l'hectare N'est-ce pas une honte manifeste ? Ils ne peuvent normalement remettre en culture tous les trois ans mais, nouvelle magouille, chaque année, les planteurs belges et hollandais reviennent. Mais tout cela M.Macron s'en fiche. Et le business continue.

## Les cyclistes victimes de la circulation

**Daniel Boucher, d'Abbeville (Somme), revient sur les accidents de la circulation ayant des cyclistes pour victimes :**

Ce mardi 23 et ce mercredi 24 avril, le Courrier picard évoque des cas de cyclistes victimes d'accident de la circulation. Une personne percutée par l'arrière, blessée et, plus grave, une fillette mortellement touchée. Des causes multiples peuvent être à l'origine de ces accidents... Combien j'en ai suivi des automobilistes zigzagants, portable à la main... En vélo que j'ai pratiqué en amateur, je pense qu'il faudrait faire comme pour les piétons : rouler en sens inverse de la circulation. Et, en ville, il faudrait d'avoir plus des pistes cyclables. Le mieux, ce sont les pistes sécurisées avec séparations arborées, comme entre Le Crotoy et Saint-Quentin-en-Tourmont, en baie de Somme, par exemple.

## Retraité oublié

**Jean-Michel Renaux, de Conty (Somme), réagit après les conclusions données par Emmanuel Macron à son grand débat national :**

La masse laborieuse va peut être recevoir des miettes, mais certains retraités sont oubliés ! Ceux qui ont travaillé et beaucoup cotisé toute leur vie n'ont-ils pas le droit de recevoir le fruit de leur travail ? Quand j'ai commencé à travailler, les prélèvements étaient de 2,94 % (en 1973), en fin de carrière, ils étaient de 23,55 % sans mutuelle (en 2013). Ceux qui ont payé les retraites de leurs parents, de leurs grands-parents, ceux qui ont connu l'institution de la TVA, de la CSG et autres prélèvements, ceux qui ont participé au financement de la CMU pour les plus démunis, ceux qui ont donné des journées de solidarité, ceux qui ont largement contribué en payant des impôts. Doit-on leur reprocher d'avoir travaillé ? Doit-on leur reprocher d'avoir profité des Trente Glorieuses ? Doit-on leur reprocher d'avoir du bien, de voyager ? Doit-on les cibler comme des « nantis » ? Doivent-ils payer le train de vie démesuré de l'Etat ? Aujourd'hui, ils sont les grands absents des réformes à venir...

L'ouvrier ne souhaite pas gagner des millions chaque mois, il souhaite recevoir son dû, un salaire décent afin de vivre dignement. Il souhaite aussi hériter un peu des richesses générées par ses aïeux. Quelle formation, quel homme, quelle intelligence peut valoir des centaines de milliers d'euros de salaire mensuel, un parachute doré et autres avantages en actions ? L'ISF a été supprimé en partie pour donner à ces bénéficiaires le pouvoir d'injecter de la finance dans l'économie. Qu'en ont-ils fait ? Aujourd'hui, le retraité que je suis ne croit plus aux politiciens, résiste parfois à voter, craint de laisser à ses enfants une bien triste société. Sans être pessimiste mais réaliste, l'instant est suffisamment crucial, voire vital pour notre avenir et notre devenir pour ne pas prendre des chemins qui pourraient nous amener des lendemains difficiles. N'oublions pas que des germes du mal, encore plus néfastes, guettent et menacent toujours, notre société...